

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/12748  
20 juin 1978  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

NOTE VERBALE DATEE DU 19 JUIN 1978, ADRESSEE AU SECRETAIRE  
GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU PORTUGAL AUPRES  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Le représentant permanent du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur de se référer à sa note PO 230 SOAF du 10 novembre 1977 par laquelle il lui transmettait le texte de la résolution 418 (1977) relative à la question de l'Afrique du Sud que le Conseil de sécurité a adoptée le 4 novembre 1977.

Les autorités portugaises ont examiné la question avec la plus grande attention. Le Gouvernement portugais appuie pleinement la résolution 418 (1977) et a l'intention de prendre toutes les mesures nécessaires à son application.

Par ailleurs, le Gouvernement portugais ne manquera pas de communiquer au Secrétaire général tous les renseignements pertinents ayant trait à la résolution susmentionnée.

Le représentant permanent du Portugal prie le Secrétaire général de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note comme document du Conseil de sécurité.

New York, le 19 juin 1978